

Le procès des Barricades : **La Casbah envahit le Prétoire**

DANS la salle, les visages sont las ; le tribunal s'ennuie ; dans leur box les accusés qui, depuis plusieurs mois ont eu le temps de prendre des habitudes sommeillent vaguement.

C'est le procès des barricades, avant-dernière période. Tout à l'heure, le général Gardon va se lever et commencer son réquisitoire. Il suffira de fermer les yeux, de se boucher les oreilles, pour se souvenir d'autres réquisitoires prononcés par le même homme : Oradour au lendemain de la Libération ; les « fuites » sous Mollet ; décidément, la voix du général Gardon scande les grandes étapes de notre après-guerre.

Il sera d'ailleurs modéré : la mort pour Ortiz — qui s'en moque bien — les travaux forcés pour Méningaud — qui s'en moque autant — des peines légères pour quelques autres, et l'acquittement en fait pour Arnould et les gens de son espèce. Demain, les plaidoiries commenceront ; des flots de paroles viendront masquer les événements du 24 janvier ; on parlera d'Algérie française, de patriotisme, de provocation du pouvoir. La fin du procès ressemblera à son commencement. Décidément, dans la France de 1960-61, on ne prend plus les barricades d'assaut ; on les fait démonter sans fracas par les services du nettoyage.

Les trois phases du procès

Peut-être n'est-il pas inutile de jeter un coup d'œil sur cet étrange procès des barricades. On peut dans l'ensemble distinguer trois moments dans cette longue suite d'interrogatoires et de discours.

Les deux premières semaines sont une comédie ; le président procède à l'appel des accusés et leur donne la parole pour dire qui ils sont. Une espèce de jeu radiophonique : « M. X..., qui êtes-vous? ».

A cette question, une seule réponse : des héros. Les journalistes étrangers n'en sont pas encore revenus. Mais il est impossible de s'y tromper. Les hommes qui le 24 janvier se sont dressés dans les rues d'Alger pour sauver l'Algérie française ne poursuivaient aucun but hostile au gouvernement et voulaient simplement attirer l'attention des Français sur l'unanimité des sentiments des Français d'Algérie. Ils n'avaient rien prévu, rien organisé ; la manifestation est partie toute seule ; d'ailleurs leurs organisations n'avaient pas d'argent — « ni même de ronéo ». Les tracts qui étaient distribués par centaines de milliers dans les rues d'Alger ont été rédigés par des gens qui ne sont pas là et dont les accusés n'ont pas les noms. D'ailleurs, c'était l'hiver et deux accusés au moins avaient la grippe. Ceci étant, aucun des hommes serrés dans le box ne renie leurs sentiments favorables à l'Algérie française et tous ont pleine confiance dans le Tribunal militaire qui va les juger parce qu'entre eux et les militaires, il n'y a jamais eu la moindre difficulté.

Cet étrange climat prend fin avec l'arrivée des témoins. C'est la deuxième partie du procès. Elle va être essentiellement politique. Un grand nombre de témoins n'ont, bien entendu, été témoins de rien. Ce sont les hommes qui viennent affirmer leurs positions politiques et bénir les accusés. André Morice, Georges Bidault par exemple n'ont rien appris au tribunal. Celui-ci connaissait les opinions de ces distingués leaders politiques.

Mais en fait, il y a une logique dans l'attitude des accusés, le ton des avocats, les paroles des témoins de la défense. Ils ne défendent pas ; ils accusent. Pour eux, l'accusé n'est pas dans la salle, il est à l'Elysée. C'est l'homme qui est venu au pouvoir grâce à eux, qui a affirmé les avoir compris et qui va, nul n'en doute dans la salle du tribunal, faire demain la politique qu'il s'était engagé à proscrire. C'est lui qui domine toute cette partie du procès ; il est haï, plus qu'un adversaire officiel. Mendès-France est

bon à pendre ; mais c'est là un fait connu, acquis une fois pour toutes. De Gaulle devrait être lapidé, car lui a fait pire, il a trompé tout le monde.

C'est une indication ; ce n'est pas encore une révélation. Le spectacle du procès des barricades commence réellement avec l'audition des militaires. On les attendait depuis longtemps. Depuis qu'on parle d'eux, chacun était content de les voir enfin.

Ils n'ont pas déçu. Ils ont démontré ce que l'on pressentait ; que la guerre d'Algérie d'abord avait jeté le corps militaire dans un abîme de perplexité ; que quelques-uns ensuite avaient perdu la raison ; que d'autres vacillaient sur leurs bases ; que quelques-uns enfin restaient calmes et parfaitement sereins au sein de cette tourmente.

Dans la première catégorie, il faut classer le colonel Broizat. Pour lui, les choses sont claires. Il annonce la couleur dès le début et ne reculera pas d'un pouce dans toute la suite de sa déposition : **« Nos dirigeants ont été incapables de gagner la guerre d'Indochine pendant que la population restait indifférente et que la presse nous accusait de mener une sale guerre. Cela nous a menés à la défaite, non de Dien Bien Phu, mais de Genève. Nous avons décidé alors que nous ne trahirions plus. »** A partir de là, il s'explique : **« Le résultat de la bataille d'Alger a été à 90 % de vraie justice, même si les parachutistes ont commis 80% d'excès. »** Inutile de développer. Avec Broizat, on est au fond du problème politique qu'une partie des cadres militaires a posé à la nation.

Dans la deuxième catégorie, voilà Massu, toujours drôle. Lui se tient à mi-chemin entre l'officier traditionnel et le colonel Broizat. **« Il a fait de la politique, bien sûr. Comme si on pouvait ne pas en faire! »** Il fait de la guerre psychologique, se met d'accord avec Ortiz, dit carrément ce qu'il pense aux journalistes. C'est un rude soldat qui a fait ce qu'il a pu, qui croit à l'Algérie française, mais n'est pas totalement dupe de toute cette comédie. En tout cas, lui aussi défend les accusés.

Troisième officier, le colonel Debrosse. Celui-là n'ira pas par quatre chemins. Devant lui, la défense bafouillera et battra en retraite. Debrosse était chargé du maintien de l'ordre. Il faisait son métier. Comme il était impossible de dégager les barricades, il part avec ses

hommes. Sur sa tête, les projectiles pleuvent ; il continue à avancer. Quand la fusillade éclate **« il n'en croit pas ses oreilles. A ce moment, l'éclairage des lampadaires s'est allumé, nous découvrant brutalement à ceux qui nous tiraient dessus des immeubles, eux plongés dans l'ombre. Je pense que des milliers de coups de feu ont été ainsi tirés. Des hommes s'approchaient des fenêtres, lâchaient des coups de feu, se retiraient, laissant la place à d'autres pour revenir ensuite et recommencer. Le fusil-mitrailleur était là aussi, installé sur le balcon, je l'ai parfaitement vu. J'étais à moins de dix mètres de lui. »**

Contre cette déposition, rien de décisif ne sera dit durant toute la suite du procès. Le colonel Godard après le capitaine de La Bourdonnaye essaiera bien d'affirmer que la gendarmerie avait mis en batterie trois fusils-mitrailleurs et que l'un au moins avait été vu en train de tirer. Mais cette déposition



Le général Gardon : une incroyable mansuétude.

(Keystone)

restera de toute manière étrange, le colonel

Godard, dans sa première déposition ayant oublié cet incident qui avait dû lui paraître minime. L'impression générale est que cette déposition venait à point pour augmenter la confusion du procès.

C'est que la troisième partie du procès a commencé ; on est sorti de l'éloge des héros, de la défense de l'Algérie française, du patriotisme et de la mise en accusation du général de Gaulle. Insensiblement, malgré la défense et les militaires, on en est venu au point capital : dans la nuit d'Alger, le 24 janvier à 18 heures, des Français ouvraient le feu sur des troupes françaises qui depuis cinq ans assuraient leur protection.

A Alger : des drapeaux qui ne sont pas tricolores

C'est que ce procès ne s'est pas déroulé hors du temps. Durant la première partie, à Paris c'est l'hésitation, la période confuse de novembre. Le gouvernement français n'a plus d'objectif et les grondements de l'O.N.U. pèsent sur ses décisions. Puis c'est l'annonce du référendum et les accusés des barricades haussent encore le ton. Ils sont les maîtres du jeu. De leur box, ils gouvernent Alger. De Gaulle part, les manifestations commencent ; le soulèvement ultime se prépare, Lagayette et ses compagnons quittent le procès et passent

en Espagne. Tout est prêt pour la bataille finale.

Soudain, le décor change ; des cris montent de la banlieue d'Alger dans une langue qui n'est pas le français ; des drapeaux apparaissent qui ne sont pas tricolores. Lagayette à Madrid hésite ; ce n'est plus lui qui mène le jeu, mais les Musulmans de la Casbah ; les manifestants européens rentrent chez eux terrorisés, priant Dieu que ces soldats et ces gendarmes qu'ils bombardaient de boulets la veille, tiennent le choc contre ces endormis d'un siècle qui faisaient brusquement l'apprentissage de la liberté.

La Casbah déferle sur le prétoire ; et soudain la salle du Palais de Justice n'a plus aucune importance. Les mots qui la veille étonnaient, paraissent soudain dérisoires. Il ne reste plus que quelques agités que la roue du temps écrase et dont les bavardages importent peu.

N'empêche. Le général Gardon a fait preuve d'une incroyable mansuétude. Et son successeur l'avocat général Mongin l'a suivi dans cette voie : vingt ans pour Lagayette. Le compte n'y est pas. Le procès de ce Monsieur reste à faire. M. Lagayette devra bien un jour ou l'autre rendre des comptes. Avec la meilleure volonté du monde, il ressemble tout de même fort à ce qu'on appelle d'ordinaire un assassin.

G. SUFFERT.